



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

COUVERT FORESTIER

DE LA
CONSERVATION DE LA NATION SUD
2016

APERÇU ET RECOMMANDATIONS

AVANTAGES DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE

L'analyse numérique des photographies aériennes de l'Est de l'Ontario de 2008 et 2014 fournit à la Conservation de la Nation Sud (CNS) et ses municipalités membres des données précises sur l'état du couvert forestier. Les changements à la couverture forestière sont dus à l'aménagement de terrains résidentiels, au développement industriel / commercial, à l'agriculture, aux fermes solaires, et à d'autres pratiques d'exploitation forestière non durable.

- + SÉQUESTRATION DU CARBONE
- + DÉGAGEMENT D'OXYGÈNE
- + ABSORPTION DE L'EAU
- + PRÉVENTION DE L'ÉROSION



- + LOISIRS
- + HABITAT FAUNIQUE
- + PRODUITS DE L'INDUSTRIE
- + IMPACTS SOCIAUX ET CULTURELS

LIGNES DIRECTIVES EN MATIÈRE DE COUVERTURE FORESTIÈRE

30%

est le seuil minimum de couverture forestière. C'est une approche à haut risque qui ne pourra soutenir que la moitié de la diversité potentielle des espèces, avec des réseaux aquatiques plus ou moins sains.

40%

est une approche à moyen risque, susceptible de prendre en charge plus de la moitié de la diversité potentielle des espèces, avec des systèmes aquatiques modérément sains.

50%

est une approche à faible risque, susceptible de soutenir la majorité des espèces potentielles, avec des réseaux aquatiques sains.

28%

QUANTITÉ DU COUVERT FORESTIER SUR LE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE DE LA CNS (2014)

EN MOYENNE,
1 MILLION D'ARBRES
SONT PERDUS CHAQUE ANNÉE SUR LE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE DE LA CNS

RÉPARTITION DES FORÊTS

Cette région de forêt mixte est composée de feuillus, comme l'érable, le bouleau et le peuplier, avec une composante mineure de conifères comprenant des espèces telles que le cèdre blanc, le pin rouge et blanc et l'épinette blanche. La majorité de la forêt est de seconde venue en raison des coupes largement répandues par le passé, son âge moyen étant de 80 à 90 ans.

HISTORIQUE DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE

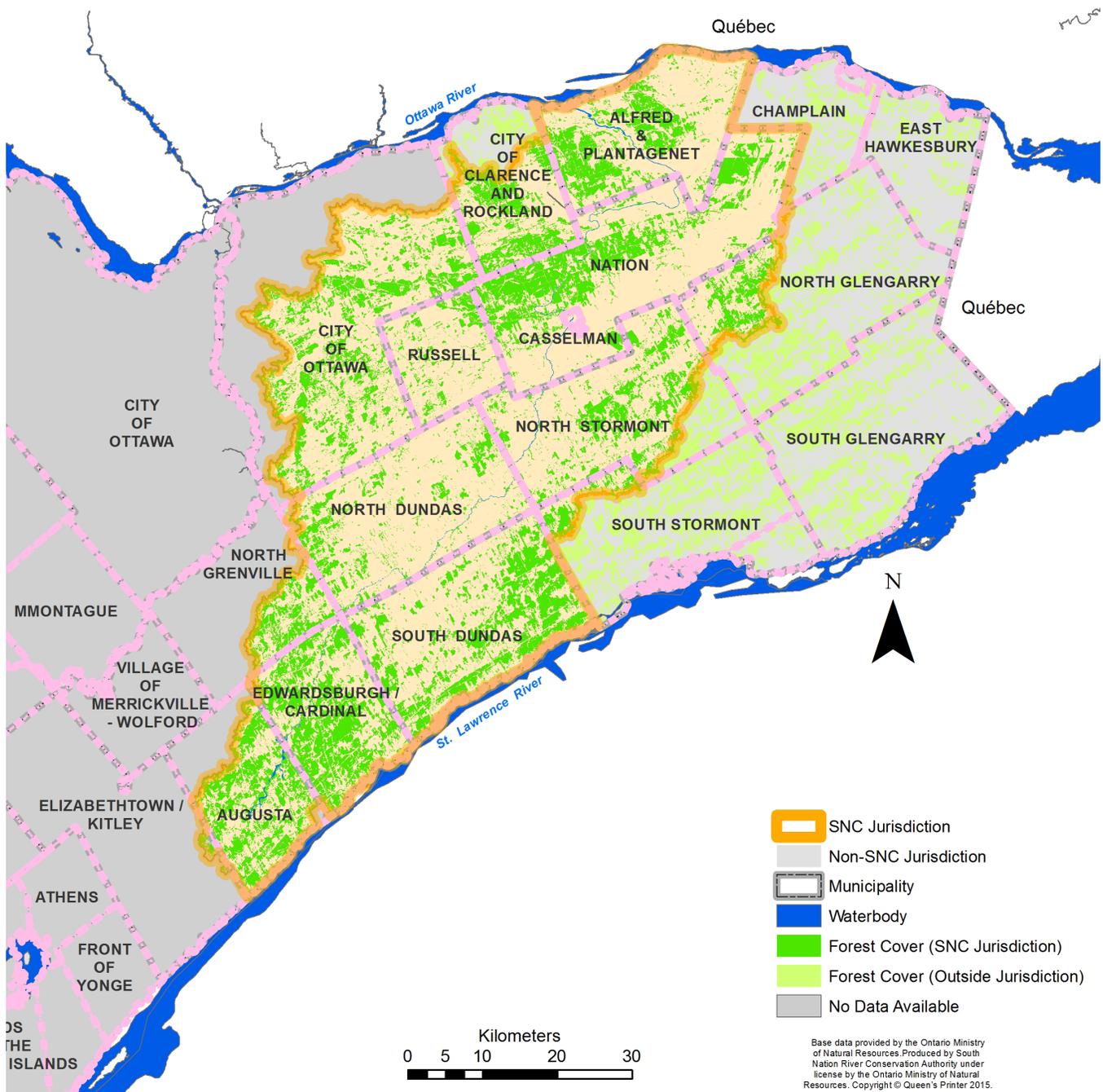
Avant la colonisation, les peuples des Premières Nations ont eu un impact minimal sur les forêts; les colonies post-européennes ont considérablement modifié le paysage en motivant les nouveaux arrivants à défricher leurs terres. À la fin du 19^{ème} siècle, l'Est de l'Ontario a connu des inondations et des sécheresses majeures et une érosion grave, dues à une couverture forestière en déclin atteignant moins de 30 pour cent dans 32 cantons, et dans certains cas, une couverture forestière de moins de 10 pour cent.

La déforestation sévère, sans compter les pratiques de gestion des terres et les inondations, a conduit à la création des Offices de protection de la nature (OPN). Avec le soutien d'organismes gouvernementaux, du Ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) et des OPN, des travaux de restauration des terres ont commencé grâce à des efforts de replantation intensifs, en vue d'accroître la couverture forestière à 30 pour cent ou plus.

TERRITOIRE DE COMPÉTENCE DE LA CNS

Le territoire de compétence de la CNS comprend 16 municipalités membres, englobe une superficie totale de 4384 km², et est habité par une population d'environ 120 000 personnes.

La grande majorité des terres forestières et non forestières sont des propriétés privées, avec moins de 10% de propriétés publiques. Plus de la moitié des terres agricoles de haute qualité sont situées en Ontario, l'agriculture est donc l'utilisation prédominante des terres sur le territoire, ce qui représente environ 60 pour cent de la totalité des terres.



COUVERTURE FORESTIÈRE DANS LA RÉGION

L'aménagement et la conversion des terres pour soutenir la croissance de la population, ainsi que l'élargissement de la production agricole dans l'Est de l'Ontario ont un impact sur la présence du couvert forestier et de ses avantages écologiques pour un environnement sain. La perte de la couverture forestière est représentée en pourcentage de changement, de 2008 à 2014, exclusivement pour les terres forestières.

FORÊTS DU
TERRITOIRE DE
COMPÉTENCE
DE LA CNS



85% DE FORÊTS NATURELLES

12% DE PLANTATIONS

3% DE HAIES

Couverture forestière en 2014 et tendance (en pourcentage) de 2008 à 2014, par municipalité. Les données municipales représentent la couverture forestière dans la zone d'étude représentée sur la carte ci-dessus.

Municipalité	Couvert forestier (%)	Changement au couvert forestier (%)
Alfred et Plantagenet	25.5	- 3.0
Augusta	46.4	- 0.2
Casselman	3.4	- 6.5
Champlain	24.1	- 5.3
Clarence-Rockland	37.6	- 1.4
Edwardsburgh/Cardinal	48.9	- 1.9
Elizabethtown-Kitley	46.8	0.0
Nation	25.4	- 4.6
North Dundas	13.3	- 2.1
North Glengarry	33.6	- 2.1
North Grenville	44.9	- 0.6
North Stormont	25.6	- 6.5
Ottawa	26.2	- 3.7
Russell	12.7	- 11.3
South Dundas	31.5	- 4.1
South Stormont	41.1	- 3.7
Stormont, Dundas et Glengarry	29.0	- 4.3
Leeds et Grenville	47.4	- 1.1
Comptés unis de Prescott et Russell	24.8	- 4.5

For additional analyses and study results, please refer to "SNC Forest Cover and Trends Analysis Report 2016".

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

La CNS a communiqué les résultats préliminaires du Rapport sur la couverture forestière et l'analyse des tendances de 2016 (en anglais : Forest Cover and Trends Analysis) de façon générale aux groupes agricoles, environnementaux et communautaires. Les commentaires comprennent à la fois l'intérêt et le soutien pour la conservation des forêts par les lois. Ils soutiennent les programmes d'intendance et d'acquisition de terres boisées et les possibilités futures de travailler avec des organismes communautaires afin de promouvoir les valeurs et avantages des forêts.

** Pour en savoir plus, veuillez vous référer au rapport " Couverture forestière et analyse des tendances, Juin 2016, Annexe E. Liste des présentations publiques et résumé des observations générales " **

PROGRAMMES FORESTIERS



Environ **1 million d'arbres** sont perdus chaque année sur le territoire de compétence de la CNS.



2,8 millions d'arbres (plus de 100 000 par an) ont été plantés depuis 1990 grâce aux programmes de plantation d'arbres de la CNS.



La CNS est un partenaire de gestion pour environ **20 000 acres** de terres, ce qui comprend les terres appartenant à la CNS.



Depuis 2000, la CNS a obtenu plus de **3 000 acres** de terres forestières par acquisition.



Des visites de sites par la CNS ont été menées sur plus de **10 000 acres** de terres forestières depuis 2009.



Chaque année, environ **50 acres** de terres sont données à la CNS.



Pour atteindre une couverture forestière minimum de **30 pour cent**, **16 millions d'arbres** devraient être plantés sur **19 600 acres** de terres supplémentaires.



Chaque année, entre 2008 et 2014, environ **2 200 acres** de terres boisées ont disparu dans le territoire de compétence de la CNS.



Le coût actuel de la plantation d'arbres et des programmes d'acquisition de terres de la CNS est d'environ **300 000 \$**.



Une augmentation des programmes de foresterie et de sensibilisation, mis au point par des groupes partenaires, est nécessaire afin de remédier à la perte de la couverture forestière.



Les organisations partenaires comme Forêt modèle de l'Est de l'Ontario, Boisés Est, l'Ontario Woodlot Association, l'Association des agriculteurs ontariens, les groupes des Premières Nations, l'intendance locale, les groupes de naturalistes et autres groupes pour l'environnement, ainsi que les organismes gouvernementaux devront travailler ensemble pour résoudre les problèmes liés à la perte de couverture forestière.

IL EST TEMPS DE DÉMARRER LA CONVERSATION

La couverture forestière sur le territoire, qui est étroitement liée à la santé écologique, est tombée en dessous du seuil minimum de 30% recommandé par Environnement et Changement climatique Canada. Cette approche à haut risque pourrait être insuffisante pour soutenir les écosystèmes de nos régions.

En 2014, la couverture forestière sur le territoire était de 28%, avec plus de 13 000 acres de forêts perdus entre 2008 et 2014. Les démarches actuelles de la CNS relativement aux services liés à la foresterie ne suffisent pas à répondre aux préoccupations croissantes qui se posent en raison de la perte de couverture forestière.

Impliquez-vous en partageant vos idées avec l'équipe de la CNS, il est temps de commencer la conversation sur la perte de couverture forestière et son impact sur ses avantages écologiques pour un environnement sain.





PRÉSERVATION DES FORÊTS

PROGRAMMES ET SERVICES FORESTIERS

La CNS gère de nombreux programmes forestiers pour les terres privées, dont le Programme de ressources pour les boisés. Étant donné que la plupart des terres boisées sont des propriétés privées, il est essentiel que les propriétaires aient accès à des ressources financières et techniques dans le but d'encourager les pratiques de gestion optimales.

Un financement à long terme des programmes et services axés sur les forêts privées doit être obtenu et augmenté.

Une augmentation des dons de terres permettrait d'abaisser le coût des acquisitions. Les terres obtenues grâce à l'achat et aux dons contribueront indéfiniment à la conservation de la couverture forestière.

L'augmentation du financement des programmes d'acquisition de terres offrirait des avantages économiques, environnementaux et sociaux, directs et à long terme.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

En travaillant avec des organisations partenaires, les initiatives d'éducation et de sensibilisation sont l'occasion de partager des connaissances et de sensibiliser les gens aux questions locales touchant la santé environnementale.

Une démarche plus complète mettant l'accent sur les valeurs et les avantages des écosystèmes forestiers résulterait en une meilleure compréhension des causes profondes de la déforestation et aiderait à résoudre les problèmes qui affectent l'état de la couverture forestière.

DONNÉES SCIENTIFIQUES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS DE GESTION

Les zones procurant les plus grands avantages écologiques suite aux projets d'intendance ont pu être identifiées à l'aide de données scientifiques, telles que les zones où les efforts de plantation d'arbres ont permis d'augmenter la couverture forestière, en plus de la connectivité des forêts et des forêts intérieures.

Des règlements en matière de conservation forestière, instaurés par les conseils municipaux, sont utilisés dans le sud de l'Ontario, afin de limiter la perte de la couverture forestière sur les terres privées.

À la demande des municipalités membres, la CNS pourrait fournir une assistance au développement de cet outil réglementaire.

Une plus grande analyse des données de la couverture forestière utilisant le logiciel SIG pourrait faciliter une approche plus coordonnée des efforts de conservation et de restauration.

Une analyse plus approfondie permettrait de fournir des informations supplémentaires qui pourraient aider les services locaux de planification à évaluer les répercussions des projets d'aménagement proposés, et permettrait également d'intégrer des zones forestières dans la planification des espaces naturels.



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

South Nation Conservation
38 Victoria Street
Finch, ON K0C 1K0

T: 1.877.984.2948
info@nation.on.ca
nation.on.ca

